

OBJECTIF BAC !
NOTIONS CLES DU PROGRAMME D'ECONOMIE Terminale STMG

NE PAS OUBLIER : révisions de 1ère en économie	Notions clés + méthodologies Analyse de texte/tableau/graphiques, argumentation économique	
NE PAS OUBLIER : mise en œuvre des capacités	Capacités = ce que vous devez savoir faire, comment vous devez exploiter les différentes notions (cf. trames de cours, revoir applications, TD, devoirs faits en classe avec les remarques ou conseils donnés sur les copies, vous entraîner à les refaire + à faire des sujets d'annales)	
Thème & chapitres	Notions clés	L'essentiel à connaître
ÉCO - Thème 7 : LE CHÔMAGE RÉSULTE-T-IL DE DYSFONCTIONNEMENTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ?		
Le fonctionnement du marché du travail	L'offre et la demande de travail La population active et le taux d'activité Les emplois typiques et atypiques	<p>Offre de travail : salariés qui proposent leur force de travail aux entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminants au niveau individuel : arbitrage entre travail et loisirs, - déterminants à l'échelle du pays : taille de la population active (occupée et chômeurs) fonction de critères démographiques, taux d'activité fonction de changements sociologiques et juridiques <p>Demande de travail : besoins des entreprises en termes d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépend de la nature de la combinaison productive (plus ou moins capitalistique) - dépend du coût du travail (salaire + cotisations sociales) - dépend du niveau de demande anticipée par les entreprises <p>Emplois typiques : CDI à temps complet = contrat de droit commun</p> <p>Emplois atypiques : selon statut (CDD, CTT), selon nombre d'heures proposées (temps partiel)</p>
	Les négociations salariales Les contraintes légales et conventionnelles Le SMIC	<p>Fixation du salaire (=prix sur le marché du travail)</p> <ul style="list-style-type: none"> - négociation entre employeur et salarié (pouvoir faible de l'employeur => contrat plus d'adhésion que de gré à gré) - négociations au niveau national entre syndicats de salariés et d'employeurs (fonction de la rareté des profils, la taille, le secteur, la situation économique de l'entreprise...) - contraintes pesant sur la fixation des salaires en France : salaire minimum (SMIC), principes "à travail égal, salaire égal"
Les explications principales du chômage	<p>Le chômage et le taux de chômage</p> <p>La flexibilité du marché du travail</p> <p>Le chômage structurel et conjoncturel</p>	<p>Chômage : au sens du BIT, 3 critères, sans emploi + disponible + en recherche active</p> <p>Taux de chômage : chômeur au sens du BIT/population active x100</p> <p>Caractéristiques du chômage en France : sexe, âge, CSP, localisation géographique + chômage de longue durée</p> <p>Principales causes du chômage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chômage structurel : mauvais fonctionnement du marché du travail, problème profond sur les structures, les fondements du marché du travail (manque de flexibilité = rigidités dus aux coûts du travail, à une législation protectrice, inadéquation offre et demande) - chômage conjoncturel : manque de dynamisme de l'économie, mauvaise situation ("conjoncture") économique (récession, baisse demande des ménages ou demande anticipée des entreprises...)

ÉCO - Thème 8 : QUELLE EST L'EFFICACITÉ DE L'INTERVENTION SOCIALE DE L'ÉTAT ?

Les domaines d'intervention	<p>Les inégalités et la justice sociale La protection sociale Les logiques d'assurance et d'assistance</p>	<p>Justice sociale : obligation constitutionnelle, mise en avant de la recherche d'une plus grande équité dans la répartition des richesses => principe d'égalité des droits et de solidarité collective</p> <p>Réduction des inégalités</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesure à l'aide des déciles (valeurs qui partagent la population en 10 parties égales par rapport au niveau de vie), du rapport interdécile (disparités entre les plus riches et les plus pauvres) et du revenu médian (revenu qui partage les individus en 2 groupes égaux, 50% inférieur et 50% supérieur) - inégalités au niveau du revenu et du patrimoine, principalement fonction de l'âge, du sexe, de la CSP, de la branche d'activité... <p>Lutte contre la pauvreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesure à l'aide du seuil de pauvreté (niveau de revenu au-dessous duquel un ménage est considéré comme pauvre), du taux de pauvreté (+ indice de Gini) <p>Protection sociale : institutions et mécanismes destinés à protéger les individus contre les risques sociaux entraînant une baisse de revenu ou une augmentation des besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - outils : prestations sociales et prestations de services sociaux - institutions : Sécurité sociale, régimes complémentaires, Unedic - logique d'assurance : cotisations versées par les salariés pour obtenir un revenu de remplacement si le risque se produit - logique d'assistance : versement de minimas sociaux, sans cotisations préalables, dans une logique de solidarité - logique de protection universelle : couverture de certaines dépenses pour tous, de la même manière, sans condition de cotisations ou ressources <p>Financement de la protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurance financée par le prélèvement des cotisations sociales (salariales et patronales) - assistance financée par les impôts (IRPP, CSG, CRDS,...)
	<p>Le traitement social du chômage</p>	<p>Traitement social du chômage (un exemple de politique sociale)</p> <ul style="list-style-type: none"> - logique d'assurance : Aide au Retour à l'Emploi (ARE) versé aux chômeurs ayant suffisamment cotisé - logique d'assistance : Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), Revenu de Solidarité Active (RSA)

<p>L'efficacité de la politique sociale</p>	<p>La progressivité de l'impôt</p> <p>La redistribution</p>	<p>Progressivité des impôts : 3 types d'impôts</p> <ul style="list-style-type: none">- proportionnels : effet neutre sur les inégalités (TVA)- progressifs : taux du prélèvement augmente avec le revenu (IRPP)- régressifs : taux diminue quand revenu augmente (redevance audiovisuelle) <p>=> système fiscal peu redistributif, seul l'impôt sur le revenu joue un rôle redistributif</p> <p>Système social</p> <ul style="list-style-type: none">- prestations sociales assurent le rôle de redistribution- prélèvements moins efficaces car moins progressifs que les prestations <p>Services publics</p> <ul style="list-style-type: none">- logique universelle, ces services sont plus ou moins redistributifs selon leur nature (effet assez redistributif des services de santé avec CMU mais plus limité pour l'éducation) <p>Limites de la politique sociale</p> <ul style="list-style-type: none">- effets pervers du poids des prélèvements obligatoires : augmentation coût du travail, fuite des capitaux et des savoirs- difficultés de financement de la protection sociale : déficit chronique (maladie et retraite surtout), augmentation des dépenses sociales, fraudes et abus- persistance de certaines inégalités et de la pauvreté (+ exclusion)
<p>L'économie sociale et solidaire</p>	<p>Les acteurs de l'économie sociale et solidaire</p>	<p>Économie Sociale et Solidaire (ESS) : recherche du profit n'est pas la motivation principale, fonctionnement démocratique, propriété collective de l'entreprise => satisfaction de besoins sociaux non couverts</p> <ul style="list-style-type: none">- Principes fondateurs : non lucrativité, gouvernance démocratique, utilité collective ou sociale du projet, mixité des ressources, liberté d'adhésion (+ gestion prudente et accès sur le long terme, rémunération raisonnable)- Poids important en terme de création de richesses et d'emploi- Acteurs : mutuelles, associations, sociétés coopératives, fondations- Nouveaux modèles économiques : insertion par l'activité économique, commerce équitable (+ recyclage, aide alimentaire, circuits courts, AMAP...)

ÉCO - Thème 9 : L'ÉTAT A-T-IL DES MARGES DE MANŒUVRE EN TERMES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES ?

<p align="center">La politique économique</p>	<p>Le libéralisme, l'interventionnisme Les finalités et objectifs des politiques économiques Les politiques conjoncturelles et structurelles L'expansion, la récession, la dépression</p> <p>La politique monétaire et l'instrument du taux d'intérêt</p> <p>La politique budgétaire, les prélèvements obligatoires</p> <p>Le solde budgétaire, la politique de relance, la politique de stabilisation</p>	<p>Libéralisme : intervention minimale de l'État => fonctions régaliennes + règle du jeu du marché Interventionnisme : intervention importante de l'État dans domaine économique et social => stimuler l'économie et assurer un système de protection sociale => Nécessité intervention de l'État reconnue dans les deux conceptions mais à des degrés différents</p> <p>Objectifs généraux ou fonctions principales des politiques économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - régulation des marchés : assurer concurrence effective (contre concurrence imparfaite)+ fournir les services publics nécessaires au fonctionnement de l'économie - redistribution : corriger inégalité de répartition des revenus primaires (cf. politique sociale) - stabilisation des fluctuations économiques : maintenir les grands équilibres économiques face aux fluctuations de l'économie (expansion, stagnation, récession, dépression) <p>Objectifs macro-économiques des politiques économiques (carré magique de Kaldor) : croissance, plein emploi, stabilité des prix, équilibre voire excédent extérieur (de plus en plus, ajout de la réduction des déficits et de la dette publics + des objectifs sociaux de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté)</p> <p>Politique conjoncturelle (court terme) : vise à réguler l'activité économique en maintenant ou rétablissant les grands équilibres économiques => plan de rigueur ou de relance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique monétaire : rôle de la BCE qui gère de manière indépendante la politique monétaire de la zone euro. <p>Objectif principal = maintien de la stabilité des prix (et de plus en plus, soutien aux politiques économiques des États membres afin de maîtriser la croissance) Instrument de la politique monétaire = le taux d'intérêt directeur (TID)</p> <p>=> ↗ TID pour ↗ prix de la monnaie et ainsi freiner la demande de crédit et donc ralentir la consommation et l'investissement et lutter contre risque d'inflation (politique restrictive) => ↘ TID pour ↘ prix de la monnaie et ainsi faciliter l'accès au crédit et donc à la consommation et à l'investissement (politique expansionniste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique budgétaire : agir sur l'économie en jouant sur le budget de l'État, c'est-à-dire en modulant les dépenses et les recettes budgétaires <p>Politique de relance = favoriser l'activité économique par une ↗ des dépenses publiques et donc du déficit budgétaire pour stimuler la demande (+ ↘ recettes mais relance de l'économie va entraîner de nouvelles recettes) Politique de rigueur = ralentir l'activité économique par une ↘ des dépenses publiques et une ↗ des recettes (prélèvements obligatoires) pour réduire le déficit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Policy mix : combinaison de la politique monétaire et budgétaire qui, grâce à une utilisation conjointe et coordonnée, rend la politique économique plus efficace <p>Politique structurelle (long terme) : vise à modifier en profondeur les fondements et le fonctionnement de l'économie (politique industrielle, énergétique, d'innovation, de la concurrence...)</p>
--	---	---

<p>Les contraintes pesant sur les politiques économiques dans la zone euro</p>	<p>La coordination des politiques économiques</p> <p>Le financement du déficit budgétaire</p> <p>La dette souveraine</p>	<p>Difficultés de coordination des politiques économiques européennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des situations économiques variées (niveau social, fiscal, économique -croissance, chômage-...) => difficulté à mettre en place une politique monétaire unique efficace pour tous - une politique monétaire unique, du ressort de la BCE vs. une politique budgétaire du ressort de chaque État => coordination des politiques (policy mix) délicate voire contradictoire <p>Mesures en faveur d'un renforcement de la coordination des politiques économiques européennes :</p> <p>"règle d'or", renforcement du Pacte de Stabilité et de Croissance, agenda Europe 2020, Pacte de croissance</p> <p>Difficultés de financement du déficit budgétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques du financement par l'impôt : en principe, ↗ impôts (et autres prélèvements obligatoires) pour réduire déficit public et assainir les comptes publics = politique de rigueur Mais risques que cette ↗ impôts => ↘ des revenus disponibles des ménages => ↘ du pouvoir d'achat et de la consommation => ↘ production et donc croissance => récession => ↘ des recettes fiscales et donc au final, à nouveau ↗ du déficit - risques du financement par l'emprunt : => emprunts pénalisent l'investissement privé par effet d'éviction (préférence pour les emprunts de l'État = dette souveraine, défavorable aux investisseurs privés) => effet boule de neige ou insoutenabilité de la dette : déficits => emprunts de l'État pour équilibrer le budget => intérêts supplémentaires à payer en plus du remboursement Mais effet positif de l'emprunt pour le solde budgétaire si relance de l'activité => ↗ revenu, consommation, production => ↘ chômage => ↘ allocations et ↗ recettes fiscales
---	--	---

ÉCO - Thème 10 : UNE RÉGULATION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

<p>Des échanges internationaux multipolaires</p>	<p>Les importations et les exportations de biens et services</p> <p>La mesure des échanges : la balance des transactions courantes</p> <p>Les principaux pôles d'échanges</p> <p>Les firmes multinationales</p>	<p>Échanges internationaux : flux de biens, services, capitaux (+ hommes et informations) entre agents résidents et non-résidents (extérieur ou reste du monde)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesure : Balance des Transactions Courantes qui comptabilise opérations sur biens (Balance commerciale) + sur services + revenus des facteurs de production + transferts courants => solde excédentaire si flux entrants > sortants (enrichissement, capacité de financement) ; déficitaire si flux sortants > entrants (manque de compétitivité, besoin de financement) => France majoritairement déficitaire (dépendance énergétique, faiblesses dans l'électronique, l'informatique, le textile, l'automobile) mais plusieurs forces qui en font la 5ème puissance mondiale (aéronautique, parfums et cosmétiques, agroalimentaire, pharmacie) <p>Évolution des échanges internationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principaux pôles d'échanges : la Triade (Amérique du Nord, Europe occidentale et zone Asie-Pacifique) ; les BRICS ; les NextEleven - Rôle des firmes multinationales (FMN) : entreprise avec une maison mère et des filiales implantées à l'étranger ; commerce intra-firme & division internationale du processus productif => extrême dynamisme au sein du commerce mondial avec des flux très importants qui contribuent à la croissance des échanges mondiaux (+ Investissements Directs à l'Étranger -IDE- = investissement pour créer une filiale à l'étranger, directement ou par rachat voire prise de participation, à plus de 50%)
---	---	---

<p>Des pratiques d'échanges divergentes</p>	<p>Le libre-échange</p> <p>Les pratiques protectionnistes et leurs justifications</p> <p>La régionalisation des échanges</p>	<p>Libre-échange : libre circulation des biens, services, capitaux (hommes, informations) entre pays => développement des échanges et donc, des importations, exportations => ↗ exportations => augmentation production et débouchés => ↗ importations => produits importés moins chers => ↗ pouvoir d'achat des ménages et ↘ coûts de production des entreprises => ↗ concurrence => innovations, transferts de technologies et plus large choix de produits Mais limites : disparitions entreprises vieillissantes non compétitives ; dumping social ; ruine de l'économie traditionnelle des pays pauvres et entrave à leur développement</p> <p>Protectionnisme : restrictions sur les importations de bien ou mesures visant à favoriser les exportations - barrières tarifaires : droits de douane, subventions à l'exportation - barrières non tarifaires : restrictions quantitatives (quotas d'importations), restrictions qualitatives (normes, procédures administratives...), dumping et dumping social => protection d'entreprises nationales vieillissantes => protection contre la concurrence de pays à bas coût de travail => protection pour assurer le développement d'industries naissantes Mais limites : réduit choix des consommateurs, limite satisfaction de certains besoins, entraîne mesures de rétorsion par pays victimes du protectionnisme</p> <p>Régionalisation des échanges : accords entre 2 ou plusieurs pays pour faciliter les échanges et profiter de liens privilégiés - Différentes formes d'intégration régionale : Zone de Libre Echange => Union Douanière => Marché commun => Union économique => Union économique et monétaire => Zone de Libre échanges (ZLE) : pas d'obstacles dans la zone mais tarifs douaniers envers pays extérieurs restent propres à chaque pays => Union douanière : ZLE + tarif extérieur commun</p> <p><u>Cas de l'Union européenne le plus abouti :</u> => Marché commun : UD + libre circulation des marchandises, services et facteurs de production => Union économique : marché commun + harmonisation des politiques économiques => Union économique et monétaire : union économique + monnaie unique avec gestion indépendante de la politique monétaire de la zone par Banque Centrale</p> <p>- Effets du régionalisme : en principe contraire aux règles de l'OMC car libre-échange limité à un groupe de pays Mais prépare à des accords et échanges plus large d'où tolérance de l'OMC</p>
<p>La nécessité d'une régulation mondiale des échanges</p>	<p>L'Organisation mondiale du commerce et ses missions</p>	<p>Rôle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) : favoriser la coopération internationale en contrôlant les droits de douanes et en réglant les litiges commerciaux, à travers l'organisation de négociations multilatérales (rounds) entre les pays</p> <p>Fonctionnement de l'OMC : - 3 organes : Conférence ministérielle (politique générale), Conseil général (exécute les décisions et anime les négociations), Organe de Règlement des Différends (règle les litiges) - 3 grands principes : non-discrimination, concurrence loyale et élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires => Cycle actuel de négociation = Cycle de Doha, débuté en 2001 et qui n'a pas encore abouti à un accord du fait de nombreuses divergences entre pays</p>

ÉCO - Thème 11 : POURQUOI METTRE EN ŒUVRE UNE CROISSANCE SOUTENABLE ?

<p>Les déséquilibres actuels de la croissance</p>	<p>La croissance et :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les inégalités sociales, -la démographie, -l'épuisement des ressources naturelles 	<p>Croissance : richesse créée par un pays, mesurée par le taux d'évolution du PIB (somme des valeurs ajoutées des entreprises sur le territoire)</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinction croissance (indicateur quantitatif) et développement (indicateur qualitatif) => notions distinctes mais liées - hétérogénéité de la croissance au niveau mondial : PDEM (Pays Développés à Économie de Marché), PMA (Pays Moins Avancés), Pays émergents <p>=> classification en constante évolution</p> <p>Déséquilibres de la croissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inégalités sociales : fortes inégalités entre pays (20% de la population mondiale concentre 80% de la richesse mondiale ; inégalités d'accès aux soins, à l'éducation, aux ressources naturelles, à l'alimentation) et à l'intérieur même des pays (inégalités de revenus et patrimoine, pauvreté, exclusion...) - épuisement des ressources naturelles : surexploitation des ressources, qui ont tendance à s'épuiser, pour assurer une croissance toujours plus forte (=> croissance plus soutenable à long terme) + dégâts environnementaux provoqués par croissance (pollution, déchets, réchauffement climatique, ...) - démographie : distinction entre les pays en développement, à forte croissance démographique (débouchés, création d'emplois mais qui doit être suffisante) et les pays développés, avec population qui stagne voire régresse et vieillit (problème de financement des retraites et des dépenses de santé)
<p>La nécessité d'une nouvelle forme de croissance</p>	<p>Le développement durable</p> <hr/> <p>Les indicateurs de développement durable</p> <hr/> <p>Les instruments du développement durable</p>	<p>Développement durable : "développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs."</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 dimensions : économique (poursuite croissance), humaine et sociale (équité), environnementale (respect de l'environnement et des ressources) - 3 principes : solidarité entre générations et entre populations de la planète, précaution, participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision <p>Indicateurs du développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indice de Développement Humain (IDH) : santé, éducation et niveau de vie - PIB vert : PIB corrigé en fonction des dégâts environnementaux (production, capital humain, capital environnemental) - Empreinte écologique : indicateur de mesure de la pression humaine sur l'environnement (quantité de ressources renouvelables prélevées) <p>=> Aucun indicateur ne prend tous les aspects du développement durable mais toujours mieux que simple PIB qui ne mesure que l'aspect quantitatif de la croissance.</p> <p>Instruments du développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlements : règles imposées par le droit français et européen pour imposer des mesures respectueuses de l'environnement (tri des déchets, quotas de pêches...) - Normes et labels : reconnaissance d'un savoir-faire, d'une technologie (normes) ou signe de qualité (label) attribués par des organismes indépendants si production respectueuse de l'environnement ou de ses salariés - Taxes ou permis négociables : possibilité de taxer les activités contraires au développement durable ou de mettre en place des permis négociables (marché des droits à polluer par exemple) <p>Limites des mesures actuelles en faveur du développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action mondiale nécessaire mais non adhésion de l'ensemble des pays (exemple du protocole de Kyoto pour limiter l'émission de gaz à effet de serre non signé par certains grands pays) - États privilégient souvent objectifs à court terme au détriment des investissements à long terme dans le cadre du développement durable